

DIRECTION OPERATIONNELLE DE CHLEF
SOUS DIRECTION TECHNIQUE
DÉPARTEMENT RESEAU TRANSPORT
Réf : AT/DO 02/SDT/DRT/422/2022

Chlef le ,11/08/2022

Monsieur ETB MANSOUR OUAHCHIA Nabil

Sise à : Rue Kelwaz RDC bâtiment B N°14/02 Ain Defla

Objet: Dernière Mise en demeure avant résiliation.

* Contrat N°:13/2022 du 02/03/2022 ,Objet: Travaux d'infrastructures d'accueil pour raccordement des câbles à fibres optiques : Liaison URAD Oued Sly - MSAN Boulefrad.

* ODS N°:76/2022 du 09/05/2022

J'ai le regret de vous rappeler que vous êtes mis en demeure pour la dernière fois avant de prononcer la résiliation du contrat, afin d'achever les travaux restants du projet en question dans un délai de 48 Heurs.

Faute de quoi, nous serons dans l'obligation de procéder à la résiliation unilatérale aux torts exclusifs de votre contrat N°13 , consigné en date du 02/03/2022, et ce en application des clauses du contrat (Article 38).



BoT/PT

Sous Directeur Technique
DO Chlef
Signé : BOZZIANE Mohamed